

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 82 (1931)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lors du rélargissement en question. Ses dimensions étaient, avant l'abatage, les suivantes :

circonférence à 1,3 m : 1,69 m (diam. : 54 cm);

hauteur totale : 22 m;

longueur du fût sans branches : 5,50 m;

diamètres en croix de la cime : 13/12 m.

Le garde forestier de triage *L. Raemy*, à Veytaux, a eu la bonne idée de faire photographier ce rare spécimen avant son abatage, ce dont nous le félicitons. Il a eu, d'autre part, l'amabilité de faire réserver, pour les collections de l'Ecole forestière de Zurich, une ronde prise au pied du fût. Qu'il en soit sincèrement remercié.

H. B.

---

## CHRONIQUE.

### Cantons.

**Fribourg. Nominations.** Le Conseil d'Etat vient de procéder aux nominations suivantes : Il a mis *M. Oscar Roggen*, jusqu'ici inspecteur de l'arrondissement VI (Broye), à la tête de l'arrondissement IV (Lac), et appelé aux fonctions d'inspecteur du VI<sup>e</sup> *M. Joseph Jungo*, ingénieur forestier à Schmitten.

Les collègues des deux forestiers fribourgeois salueront avec plaisir ces promotions. Ce qui gâtera leur joie c'est de penser que *M. Edouard Liechti*, qui depuis 1912 a dirigé l'arrondissement de Morat avec la plus réelle maîtrise, a dû donner sa démission. Atteint gravement dans sa santé, tout comme *M. G. Berthoud*, à Aubonne, il s'est vu dans la pénible obligation de renoncer à la vie active du forestier. Tous ceux qui ont vu à l'œuvre ce parfait sylviculteur, ce collègue toujours si aimable, sont désolés du malheur qui l'atteint si durement. Ils lui apportent l'expression de leur affectueuse sympathie et leurs vœux les plus ardents de rétablissement. Puisse la maladie dont il souffre n'être qu'une éclipse dans sa longue et belle carrière au service de la forêt fribourgeoise.

H. B.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*A. Bruttini. Dictionnaire de sylviculture en cinq langues.* Un vol. in-8° de 384 pages. Editeur : Paul Lechevalier, à Paris. 1930. Prix : broché 100 fr. français.

Tous ceux qui ont à s'occuper peu ou prou de publications concernant la sylviculture connaissent le vocabulaire forestier de *J. Gerschel*. Publié d'abord en français et en allemand, il en a paru, en 1911, une 5<sup>e</sup> édition, revue par le professeur *W.-R. Fisher* : en français, en allemand et en anglais. — Il faut citer aussi le bref vocabulaire des termes forestiers